

Impacts du BIM sur les contrats : Règles juridiques et responsabilités



Le recours au BIM (Building Information Modeling) marque une évolution dans les méthodes de travail traditionnelles d'une opération. Ces évolutions vont notamment impacter :

- Le contenu et les conditions d'exécution des prestations nécessaires à la conception et à la réalisation du projet,
- Les interactions entre les intervenants et leurs responsabilités respectives.

Comment les rapports contractuels entre les acteurs d'une opération menée en BIM doivent-ils évoluer ? Quelles sont les conséquences juridiques d'une opération en BIM ?

OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra de :

- Intégrer les spécificités juridiques BIM dans les contrats de conception et de construction des ouvrages
- Vérifier la conformité technique et réglementaire de la démarche BIM dans le cadre des marchés publics
- Définir les méthodes d'échanges qui assurent la limite des responsabilités juridiques de chaque acteur
- Identifier les impacts de l'utilisation du BIM sur les conditions d'exécution des missions

RESPONSABLE DE STAGE : Marie GARBUTT, Avocat Associée, CALLISTA

PROGRAMME

9h-12h30

Marie GARBUTT, Avocat Associée, CALLISTA

Le BIM en phase de montage d'opération :

- Modalités de passations des marchés
- Compatibilité au code de la commande publique / loi MOP

L'adaptation des contrats au BIM – les nouveaux outils

- Rappels des fondamentaux du droit des contrats
- Normes ISO 19650
- Charte BIM / Cahier des charges BIM / Convention BIM
- Contrats du BIM Manager et de l'AMO BIM

La propriété intellectuelle en BIM :

- Rappels des fondamentaux
- Les œuvres dans la maquette

14h-17h30

Marie GARBUTT, Avocat Associée, CALLISTA

La propriété intellectuelle en BIM (suite) :

- La maquette numérique
- La gestion des données
- Les points de vigilance lors de la conclusion des contrats

Le BIM en phase d'exploitation et maintenance :

- Expression du besoin de la MOA
- Données de l'exploitation et la maintenance

Les responsabilités des acteurs et assurances

- Rappels des fondamentaux de la responsabilité
- Les responsabilités dans le cadre de projets BIM
- BIM et assurances construction

LES PLUS DU STAGE

- Des exemples concrets pour vos futures contractualisations

PUBLIC

Personne en charge de la rédaction ou de la validation du contrat (juriste ou non juriste)
Qu'il soit : Maître d'ouvrage-
Maître d'œuvre – Entreprise de construction

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les fondamentaux du BIM ou avoir suivi la formation (eBIM2).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz collectif sur la théorie et auto-évaluation sur la pratique sur un cas d'étude

DOCUMENTATION

Support de formation en format numérique

INFORMATIONS PRATIQUES

Consulter les dates de sessions 2022 en cliquant [ici](#)

Durée : 1 jour (7h)

Horaires : 9h-17h30

Lieu : CSTB Paris

Tarif : 890 €

net de taxes , déjeuner

offert pour le présentiel

VOTRE CONTACT

☎ 01 61 44 14 02

Notre service client vous répond du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

✉ cstb-formations@cstb.fr